

A

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingtième session
Rome, 17–18 décembre 2003

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRE-VINGTIÈME SESSION

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	PARAGRAPHE	PAGE
I. INTRODUCTION	1-2	1
II. OUVERTURE DE LA SESSION	3-4	1
III. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5-69	1-13
A. Adoption de l'ordre du jour	5	1
B. Système d'allocation fondé sur la performance	6-11	1-2
C. Présence du FIDA sur le terrain et capacité dans les pays	12-13	2-3
D. Politique du FIDA en matière de dons	14-15	3
E. Cadre directeur pour un système de gestion des résultats	16-18	3-4
F. Évaluation	19-20	4
G. Questions financières	21-31	4-6
H. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	32-34	6-7
I. Exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP)	35-37	7
J. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen	38-54	8-11
K. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen	55-58	11
L. Activités prévues au titre des projets	59	12
M. Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de changement stratégique)	60	13
N. Rapport sur le plan d'action FIDA V (2000-2002)	61	13
O. Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	62	13
P. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre	63	13
Q. Autres questions	64-69	13-14

ANNEXES

I.	Liste des participants à la quatre-vingtième session du Conseil d'administration	15-20
II.	Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa quatre-vingtième session	21-24
III.	Ordre du jour	25-27

PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRE-VINGTIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. INTRODUCTION

1. La quatre-vingtième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 17 et 18 décembre 2003. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. OUVERTURE DE LA SESSION

3. Ouvrant la quatre-vingtième session du Conseil d'administration en sa qualité de président de la réunion, le Président du FIDA, M. Lennart Båge, annonce la très bonne nouvelle que des instruments de contribution et autres versements équivalant à plus de 50% des engagements souscrits à la sixième reconstitution des ressources du FIDA ayant été reçus, la sixième reconstitution peut être déclarée effective au 17 décembre 2003.
4. L'Administrateur pour la France présente un bref compte rendu de la visite sur le terrain qu'il a effectuée au Maroc avec l'Administrateur pour la Roumanie et fait part au Conseil de l'impression favorable qu'il a retirée du caractère participatif des projets réalisés par le FIDA dans le pays et de l'impact qu'ils ont sur la vie de la population des zones concernées et des régions environnantes. Le Président se félicite de l'exposé de l'Administrateur pour la France et exhorte les autres Administrateurs à entreprendre des voyages analogues sur le terrain dans le cadre du programme approuvé par le Conseil en septembre 2003.

III. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

5. Le Conseil d'administration examine l'ordre du jour provisoire (document EB 2003/80/R.1/Rev.2) et adopte l'ordre du jour qui figure dans le document EB 2003/R.1/Rev.3. L'ordre du jour est joint à l'annexe III.

B. Système d'allocation fondé sur la performance (point 3 de l'ordre du jour)

6. Le Conseil d'administration examine le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), prenant note des renseignements contenus dans le rapport sur l'état d'avancement de l'application du SAFP (EB 2003/80/R.2) et approuvant le cadre sectoriel du développement rural décrit dans le document EB 2003/80/R.3. Il se met d'accord sur les pondérations à appliquer aux indicateurs de performance et à la valeur des exposants, tels qu'ils figurent dans la proposition présentée par le Président à la session de septembre 2003 du Conseil et qu'ils apparaissent dans le document EB 2003/79/C.R.P.3.
7. Le Président de la session exprime la profonde gratitude du Conseil d'administration à tous les membres du groupe d'étude informel sur le SAFP, dont les efforts résolus ont permis de faire aboutir le débat sur cette question. Il est désormais possible de procéder à la mise en place du SAFP, conformément au calendrier convenu.

8. Le Coordonnateur de la liste C déclare que les membres de cette liste soutiennent l'élaboration et la mise en œuvre d'un système d'allocation des ressources du FIDA fondé sur la performance, notant que la décision de confier au groupe d'étude informel le soin d'examiner les indicateurs sectoriels du développement rural, prise par le Conseil d'administration en septembre 2003, avait été suivie de l'action qui avait permis l'établissement d'une version révisée de l'annexe I (figurant dans le document EB 2003/80/R.3). Dans un souci de compromis, la liste C appuie le texte de l'annexe I révisée, mais souhaite qu'il soit pris note de ce qui suit. En premier lieu, plusieurs points ont suscité une certaine insatisfaction, notamment la référence à divers indicateurs d'évaluation ayant une connotation idéologique, en particulier le secteur privé – marchés impulsés par le secteur privé, etc.; la nécessité d'indiquer clairement les sources des divers indicateurs qui seraient utilisés; enfin, la nécessité d'établir un tableau de simulation qui soit valable pour chaque pays.

9. S'agissant de la pondération appliquée à chaque ensemble d'indicateurs, à savoir le cadre général, l'exécution au niveau du portefeuille et le cadre sectoriel du développement rural, les pays de la liste C adhèrent, malgré leurs réserves, au consensus sur les ratios proposés par le Président (20%, 35% et 45% respectivement), mais déplorent la forte pondération appliquée aux indicateurs de politique générale par rapport à celle appliquée à la performance du portefeuille. Ils se réservent par conséquent le droit de reprendre l'examen de cette question lors de sessions ultérieures du Conseil d'administration.

10. L'Administrateur pour le Mexique remercie le groupe d'étude informel pour le travail qu'il a accompli et les délégations pour leur participation à ce processus de définition des politiques et des systèmes, et approuve les observations formulées par le Coordonnateur de la liste C. Il émet aussi des réserves concernant la façon dont sont définis, dans la version révisée de l'annexe I, deux sous-indicateurs, en particulier les sous-indicateurs c) i) –services financiers ruraux – et c) iii) – l'accès aux marchés. La position de son pays en matière de libéralisation, de promotion et d'encouragement du secteur privé est bien connue. Cependant, il apparaît après une décennie de libéralisation bancaire au Mexique que les banques étrangères ne sont guère enclines à investir dans les zones rurales pauvres. Aussi le Mexique a-t-il renoué avec le financement public pour promouvoir le développement du secteur rural, en particulier dans les régions les plus pauvres du pays.

11. Le Mexique croit également au libre échange et à l'élimination des subventions qui faussent le commerce agricole. Il défend fermement ces positions comme moyen d'instaurer le commerce équitable qui donne à tous des chances égales. Il ne doit pas y avoir des mesures qui soient appliquées seulement par les pays en développement, mais des mesures appliquées également par tous les membres de la communauté internationale. Or, les subventions qui faussent les échanges sont principalement le fait des pays développés – ceux-là mêmes qui, malheureusement, s'opposent le plus au commerce équitable. Le système approuvé par le Conseil ne saurait être considéré comme constituant un précédent, pas plus qu'on peut s'attendre à ce qu'il influe sur l'issue des négociations à venir dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce car seul un groupe de pays se voit demander de libéraliser et d'éliminer les subventions tandis que l'autre – celui des pays développés – ne semble pas y être astreint.

C. Présence du FIDA sur le terrain et capacité dans les pays (point 4 de l'ordre du jour)

12. Le Conseil d'administration examine le Programme pilote relatif à la présence sur le terrain (document EB 2003/80/R.4) et se félicite de la présentation succincte des initiatives figurant dans le document d'information dont il est saisi (document EB 2003/80/INF.7). Autorisant le Fonds à passer à la mise en œuvre du Programme pilote sur la base des directives et critères exposés dans le document EB 2003/80/R.4, plusieurs Administrateurs soulignent qu'il importe que le FIDA participe à la concertation sur les politiques et à l'instauration de partenariats notamment dans le cadre des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté ainsi que des stratégies sectorielles et de pays.

Dans son rapport (document EB 2003/80/R.52), le président du groupe de travail sur la présence sur le terrain déclare qu'il est important d'évaluer le Programme pilote en temps voulu pour en tirer des enseignements au profit de la Consultation sur la huitième reconstitution. Dans la surveillance de l'exécution du programme, le groupe de travail accordera une attention particulière à ses liens avec la supervision, allocation des prêts fondée sur la performance et l'élaboration des stratégies de pays.

13. Le Président remercie le groupe de travail au nom du Conseil pour la précieuse contribution qu'il a apporté à l'effort d'élaboration du Programme pilote.

D. Politique du FIDA en matière de dons (point 5 de l'ordre du jour)

14. Le Conseil d'administration examine la politique du FIDA en matière de dons présentée dans le document EB 2003/80/R.5/Rev.1. Après en avoir débattu, il convient d'adopter à compter du 1^{er} janvier 2004, les recommandations figurant aux paragraphes 49 et 50 de ce document et prévoyant: i) l'adoption de la politique révisée du FIDA en matière de financement sous forme de dons exposée dans le document EB 2003/80/R.5/Rev.1, et remplaçant toutes les décisions précédentes du Conseil d'administration en la matière; ii) l'adoption des nouvelles modalités d'allocation et des procédures de mise en œuvre prévues aux sections V et VI du document EB 2003/80/R.5/Rev.1; et iii) la délégation de pouvoirs habilitant le Président du FIDA à approuver, au nom du Conseil, les dons d'un montant ne dépassant pas l'équivalent de 200 000 USD, à charge de présenter au Conseil un rapport annuel sur les approbations délivrées à ce titre.

15. Le Conseil d'administration adopte la politique exposée dans le document EB 2003/80/R.5/Rev.1, sous réserve des dispositions prévues dans le document EB 2003/80/C.R.P.1. Il adopte en outre la recommandation suivante y figurant: "Le Conseil réexaminera cette politique révisée en matière de dons en septembre 2005 sur la base d'un rapport factuel sur son application au cours de la période initiale. Cet examen suppose la prise en considération par le Conseil du nombre des dons approuvés, des objectifs et des buts, des critères et de la procédure de sélection, ainsi que de décisions connexes portant sur d'éventuelles modifications de la politique le cas échéant".

E. Cadre directeur pour un système de gestion des résultats (point 6 de l'ordre du jour)

16. Le Conseil d'administration examine le cadre directeur proposé pour un système de gestion des résultats applicable aux programmes par pays appuyés par le FIDA (document EB 2003/80/R.6) et approuve l'approche et le système envisagés pour mesurer les résultats et l'impact des programmes de pays soutenus par le FIDA et les notifier. Les Administrateurs constatent que ce cadre directeur sera encore développé, testé et amélioré et font diverses propositions à cet égard. Le conseil convient que dans la mise en œuvre de cette approche le Fonds établira des indicateurs de résultats de deuxième niveau pour les cinq domaines d'activités qui en sont encore dépourvus, et que des indicateurs généraux relatifs au revenu et à la productivité seront établis pour tous les domaines.

17. Il convient également que les projets dus à l'initiative d'institutions coopérantes et dont le FIDA n'est pas l'un des principaux bailleurs de fonds ne seront pas soumis au système de mesure des résultats, comme il est proposé au paragraphe 32 du document EB 2003/80/R.6, sous réserve que la proportion de ces projets reste à leur niveau actuel, c'est-à-dire qu'elle ne dépasse pas 5%. Il convient enfin que la question de la participation du FIDA aux approches par programme et aux approches sectorielles exigera un examen plus approfondi à une future session du Conseil. En attendant, le paragraphe 33 du document EB 2003/80/R.6 qui propose d'exclure ces projets du système sera supprimé (document EB 2003/80/R.6/Rev.1) et la question restera à l'étude.

18. Un rapport de situation sur le système sera présenté à la session de septembre 2004 du Conseil d'administration et le rapport de situation annuelle sur le portefeuille de projets qui sera présenté en avril 2005 réunira toutes les informations sur les résultats et impacts.

F. Évaluation (point 7 de l'ordre du jour)

a) Rapports du Comité de l'évaluation

19. Le Président du Comité de l'évaluation présente les rapports des deux dernières sessions du Comité (EB 2003/80/R.7 et EB 2003/80/R.8). Entérinant ces deux rapports, le Conseil demande au Bureau de l'évaluation (OE) de veiller à ce que l'évaluation au niveau de l'institution des modalités de supervision des projets soutenus par le FIDA soit communiquée à tous les Administrateurs pour qu'ils formulent leurs observations. La réaction de la Direction à cette évaluation a été examinée avec le Comité de l'évaluation et sera officiellement consignée dans l'accord conclusif, qui sera joint au rapport d'évaluation de 2004.

b) Deuxième rapport sur l'état d'avancement de l'évaluation externe indépendante du FIDA

20. Le Conseil d'administration prend note des informations présentées dans le deuxième rapport sur l'état d'avancement de l'évaluation externe indépendante du FIDA (EEI) (document EB 2003/80/R.9). Les Administrateurs se félicitent des progrès accomplis depuis la mi-septembre 2003 concernant le recrutement du prestataire de services chargé de conduire l'EEI, la société Information, Training and Development (ITAD), et des travaux qu'elle a entamés dans le cadre de la phase initiale de l'évaluation en décembre 2003.

G. Questions financières (point 8 de l'ordre du jour)

a) États des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA

21. Le Conseil d'administration examine l'état des contribution à la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2003/80/R.10 et additif). Les Administrateurs notent que le montant global des annonces de contribution, contributions complémentaires comprises, s'élève à 493,7 millions de USD, soit 88,2% de l'objectif fixé à 560 millions de USD. Les instruments de contribution déposés et les versements reçus au titre d'annonces non assorties d'un instrument de contribution se chiffrent actuellement à 248,1 millions de USD, soit 50,2% du montant total des annonces.

b) État des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA

22. Le Conseil d'administration examine l'état des contribution à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2003/80/R.11 et additif), notant qu'au 30 novembre 2003 le montant total des annonces de contribution, contributions complémentaires comprises, se chiffrait à 462,5 millions de USD. Le montant global des instruments de contribution déposés et des versements reçus au titre d'annonces non assorties d'un instrument de contribution s'élevait à 395 millions de USD soit 85,4% des annonces. Un versement supplémentaire de 8,8 millions de USD représentant le solde de la contribution du Gouvernement français, a été reçu le 15 décembre 2003. La période de la cinquième reconstitution venant à son terme en février 2004, les Membres qui n'ont pas encore versé l'intégralité de leur contribution sont instamment priés d'en régler le solde aussitôt que possible.

c) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2003

23. Le Conseil d'administration examine le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2003 (document EB 2003/80/R.12 et additif) constatant que le produit cumulatif net pour les neuf premiers mois de l'année s'élève à 75,8 millions de USD. Il note, en outre, qu'au 30 novembre 2003, le produit global net était estimé à 78 millions de USD environ, soit un taux de rendement cumulatif net de 3,61%.

d) Examen du portefeuille de placements

i) Sécurité des placements

24. Le Conseil d'administration examine la politique de placement du FIDA en ce qui concerne la sécurité des placements, exposée dans le document EB 2003/80/R.13 et son rectificatif (document EB 2003/80/R.13/Rev.1) et se félicite de l'intention manifestée par la Direction d'appliquer d'ici à juin 2004 les recommandations formulées par le Madison Consulting Group. Le Conseil recevra régulièrement des rapports sur cette application.

ii) Examen de la gestion de bilan

25. Le Conseil d'administration examine également la politique de placement du FIDA en ce qui concerne la gestion de bilan et les rapports à établir à ce sujet à l'intention du Conseil d'administration. Il approuve le cadre de gestion de bilan exposé dans le document EB 2003/80/R.14 et destiné à permettre de gérer efficacement les risques financiers, et note la conclusion de l'examen selon laquelle le système actuel de rapport permet au Conseil d'administration d'être tenu informé comme il convient de la situation des placements du FIDA.

e) Ressources disponibles pour engagement

26. Le Conseil d'administration examine les ressources disponibles pour engagement (document EB 2003/80/R.15 et additif) et approuve le recours au Pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à concurrence de 243,3 millions de USD. Les Administrateurs accueillent avec satisfaction le fait que le montant additionnel net utilisé au titre du PEA en 2003 sur la base des entrées nettes attendues d'ici décembre 2003, devrait se monter à 41,3 millions de USD. Ce chiffre fait apparaître une baisse marquée par rapport à ceux des années précédentes: 154 millions de USD en 2001 et 124 millions de USD en 2002.

f) Programme de travail et budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2004

27. Le Conseil d'administration examine le Programme de travail et budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2004 (document EB 2003/80/R.16/Rev.1) et approuve le montant de 462,5 millions de USD prévus pour le Programme de travail du Fonds en 2004, qui représente une augmentation de 3% par rapport au niveau de 2003, notant que ce chiffre pourrait être modifié en 2004 en fonction du niveau des ressources disponibles. Le Conseil approuve également un montant total de 29,7 millions de USD destiné au Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) pour 2004 (y compris les dépenses prévues au titre de la présence sur le terrain).

28. Le Conseil d'administration autorise la présentation, à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs, du budget administratif du FIDA pour 2004, d'un montant de 51,4 millions de USD, y compris 4,7 millions de USD au titre des dépenses exceptionnelles, ainsi qu'un montant de 4,2 millions de USD pour OE. Le Conseil note que l'un des postes de dépenses exceptionnelles prévus pour 2004 concerne la participation du Fonds à l'étude pilote sur l'examen des traitements et des

prestations que la Commission de la fonction publique internationale conduit en vue d'améliorer la gestion des ressources humaines. Il autorise également la présentation au Conseil des gouverneurs de l'amendement proposé au règlement financier du FIDA, applicable au budget de 2003, visant à autoriser la politique de report de 3%.

29. Le Conseil n'ayant pas approuvé la proposition visant à ce que le Programme de travail et le MFDP soient présentés et approuvés séparément à compter de 2004, la section correspondante b) du paragraphe 128 du document EB 2003/80/R.16/Rev.1 est supprimée (document EB 2003/80/R.16/Rev.2). D'autre part, la présentation à la fois par activités et par catégories traditionnelles de dépense sera utilisée pour l'exécution, le suivi et les rapports concernant le Programme de travail et budget administratif pour 2004. Le processus d'examen du Programme de travail et budget administratif sera examiné à la prochaine session du Comité d'audit.

30. Les Administrateurs notent que beaucoup d'initiatives en cours imposent à l'Institution une lourde charge supplémentaire. Nombre de ces initiatives découlent de la Consultation sur la sixième reconstitution, tandis que d'autres tel que le Programme de transformation stratégique, ont été entreprises pour améliorer les processus internes du FIDA. Des initiatives nouvelles et importantes vont mettre à dure épreuve les capacités de planification et d'exécution. À cet égard, le Président estime qu'une plus grande flexibilité est nécessaire dans l'utilisation des ressources, par exemple, entre les consultants, le chapitre X et le personnel titulaire. La Direction du FIDA doit aussi engager un dialogue avec le Conseil en ce qui concerne le calendrier et les priorités de telle sorte que, ensemble, ils puissent mettre en œuvre les innovations afin de renforcer encore le FIDA de la façon la plus efficace possible. Tout en reconnaissant que la charge de travail et les horaires prolongés qui en résultent ne sont pas supportables, le Président rend hommage au personnel du FIDA dont l'engagement sans faille permet à l'Institution de relever ces nouveaux défis d'une façon remarquable. La Direction surveille de près les processus concernés de façon à ramener la charge de travail à un niveau raisonnable et supportable.

g) Rapport du Comité d'audit

31. Le Conseil d'administration approuve le rapport du Comité d'audit (document EB 2003/80/R.17) présenté par le Président de ce comité. Il constate que le Comité a l'intention de soumettre pour approbation à sa prochaine session les Directives pour la passation des marchés de fournitures, de travaux et de services consultatifs dans le cadre des prêts et dons du FIDA, et de tenir en juin 2004 un séminaire où sera présentée l'analyse de la gestion des risques de placements auxquels est exposé le FIDA, exécutée par le groupe ALM. Au sujet du pourcentage des avoirs en actions détenus dans le portefeuille de placements du Fonds, le Président indique à nouveau que cette question sera examinée et analysée attentivement à la lumière notamment des observations présentées par les Administrateurs.

H. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (point 9 de l'ordre du jour).

32. Le Conseil d'administration examine le document intitulé participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés: Propositions pour la République démocratique du Congo et le Burkina Faso et rapport de situation 2003 (EB 2003/80/R.18) et, après avoir examiné la contribution envisagée à la réduction de la dette de la République démocratique du Congo envers le FIDA au 31 décembre 2002, adopte la résolution ci-après:

“DÉCIDE: que le Fonds, sur décision du Conseil d'administration, réduira la valeur de la dette de la République démocratique du Congo à son égard en intégrant les arriérés dus par ce pays au FIDA à l'allègement de la dette, et diminuera dans une proportion pouvant atteindre 100% ses obligations semestrielles au titre du service de la dette à l'égard du FIDA (principal,

commissions de service et intérêts), à mesure qu'elles deviendront exigibles, à concurrence d'un montant total de 9,126 millions de DTS en VAN de 2002¹;

33. Après avoir examiné la révision envisagée de la contribution à la réduction de la dette du Burkina Faso à l'égard du FIDA au 31 décembre 2002, le Conseil adopte en outre la résolution ci-après:

“DÉCIDE: que le Fonds, sur décision du Conseil d'administration, réduira la valeur de la dette du Burkina Faso à son égard en diminuant dans une proportion pouvant atteindre 100% ses obligations semestrielles au titre du service de la dette à l'égard du FIDA (principal, commissions de service et intérêts), à mesure qu'elles deviendront exigibles, à concurrence du montant total révisé de 7,18 millions de DTS en VAN (soit 2,70 millions de DTS en VAN de 1999 et 4,48 millions de DTS en VAN de 2001)²”.

34. Le Conseil approuve ensuite la présentation à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs du rapport de situation (EB 2003/80/R.18/Rev.1) relatif à la participation du Fonds à cette initiative, en en modifiant légèrement le paragraphe 27.

I. Exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) (point 10 de l'ordre du jour)

35. Les Administrateurs formulent des observations générales sur la présentation des COSOP, proposant d'y ajouter une partie relative à la présence sur le terrain et d'y donner davantage d'informations sur leur articulation avec les documents de stratégies pour la réduction de la pauvreté, et estimant que des scénarios alternatifs sur les prêts destinés au financement de projets et des déclencheurs pour le passage d'un scénario à un autre, notamment à la lumière du SAFP les renforceraient. Des suggestions ont également été présentées sur les moyens de renforcer le cadre logique et sur les questions supplémentaires qui pourraient être traitées.

36. L'Administrateur pour le Royaume-Uni propose que le Conseil d'administration examine la possibilité de tenir des sessions d'une durée de trois jours, en réservant spécialement l'un des trois jours à l'examen des COSOP ainsi que des propositions de projets/programmes et de dons. Les Administrateurs pour l'Irlande et le Nigéria lui apportent leur appui.

37. Le Conseil d'administration examine les COSOP suivants:

- a) **Arménie** (document EB 2003/80/R.19)
- b) **Colombie** (document EB 2003/80/R.20)
- c) **Pakistan** (document EB 2003/80/R.21)
- d) **Sierra Leone** (document EB 2003/80/R.22)

¹ Cela implique l'intégration du plan de règlement des arriérés à l'allègement de la dette, en sus de l'allègement consenti pendant la période intérimaire. Cet allègement, bien que fourni pendant la période intérimaire, ne prendra juridiquement effet qu'au point d'achèvement.

² Sous réserve d'un accord final entre la Banque mondiale et le gouvernement quant au montant. En cas de révision à la baisse, l'ajustement sera automatique, sans qu'il soit nécessaire de repasser par le Conseil d'administration.

e) **République-Unie de Tanzanie** (document EB 2003/80/R.23)

J. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen (point 11 de l'ordre du jour)

38. Le Conseil d'administration examine les propositions de projets/programmes ci-dessous:

a) **Afrique I**

i) *Guinée: Projet d'appui au développement rural de Basse Guinée Nord*

39. Le Conseil d'administration étudie la proposition du projet contenue dans le document EB 2003/80/R.24 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“ DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Guinée un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (9 950 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} novembre 2043 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

ii) *Mauritanie: Programme de développement durable des oasis*

40. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2003/80/R.25 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: que le Fonds consentira à la République islamique de Mauritanie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à sept millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (7 900 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} novembre 2043 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

iii) *Sierra Leone: Projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire*

41. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2003/80/R.26 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Sierra Leone un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à cinq millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (5 900 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} septembre 2043 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

b) **Afrique II**

i) *Kenya: Projet de développement communautaire dans le district du Nyanza Sud*

42. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2003/80/R.27 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Kenya un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à dix millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (10 900 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2043 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d’une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l’an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

ii) *Madagascar: Programme de promotion des revenus ruraux*

43. Le Conseil d’administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2003/80/R.28 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de Madagascar un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à dix millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (10 150 000 DTS) venant à échéance le 15 août 2043 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d’une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l’an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

iii) *Mozambique: Programme d'appui au financement rural*

44. Le Conseil d’administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2003/80/R.29 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“ DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Mozambique un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (6 650 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2043 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

c) **Asie et Pacifique**

i) *Cambodge: Projet de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng*

45. Le Conseil d’administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2003/80/R.30 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera au Royaume du Cambodge un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (10 850 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2043 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président”

ii) *Inde: Projet d'amélioration des moyens d'existence dans l'Himalaya*

46. Le Conseil d’administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2003/80/R.32 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Inde un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à vingt-sept millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (27 900 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2043 ou avant cette date. Le prêt sera

assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

iii) *Pakistan: Programme de développement communautaire*

47. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2003/80/R.33, et adopte la résolution suivante:

“ DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République islamique du Pakistan un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quinze millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (15 250 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2043 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

d) **Amérique latine et Caraïbes**

i) *Mexique: Projet de renforcement du programme national pour les microbassins versants*

48. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2003/80/R.34 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: que le Fonds fera un prêt aux États-Unis du Mexique en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (10 500 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} février 2022 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

ii) *Venezuela: Projet de développement rural durable dans les zones semi-arides des États de Falcón et de Lara (PROSALAF A II)*

49. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2003/80/R.35 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“ DÉCIDE: que le Fonds fera à la République bolivarienne du Venezuela un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (10 400 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2018 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

e) **Proche-Orient et Afrique du Nord**

i) *Algérie: projet de développement rural des zones montagneuses du nord de la Wilaya de M'sila*

50. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2003/80/R.36 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: que le Fonds fera à la République algérienne démocratique et populaire un prêt en diverses monnaies d’un montant équivalant à douze millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (12 150 000 DTS) venant à échéance le 15 mars 2024 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d’un taux d’intérêt équivalant à 50% du taux d’intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d’administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

- ii) *Liban: Mémoire du Président relatif au programme de financement rural coopératif (prêt n° 569-LB) – Report de la date d’entrée en vigueur du prêt*

51. Le Conseil d’administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2003/80/R.51, et approuve le report de la date d’entrée en vigueur du programme de financement rural coopératif (prêt n° 569-LB) au 5 mai 2004.

- iii) *République de Moldova: Projet de relance agricole*

52. Le Conseil d’administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2003/80/R.31 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“ DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Moldova un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (10 300 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2043 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

- iv) *Soudan: Projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash*

53. Le Conseil d’administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2003/80/R.37 ainsi que ses additif et supplément, et adopte la résolution suivante:

“ DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Soudan un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-sept millions quatre cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (17 450 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2043 ou avant cette date. Ce sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

54. L'Administrateur pour les États-Unis déclare qu'il ne peut adhérer au consensus en faveur de l'approbation de cette proposition de projet et qu'en conséquence il s'abstient.

K. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen (point 12 de l'ordre du jour)

55. Le Conseil d'administration examine les propositions de dons ci-dessous:

a) **Don d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI**

56. Le Conseil d'administration examine la proposition de don présentée dans le document EB 2003/80/R.38, et convient de soutenir le programme de recherche agricole destiné à être réalisé par un centre affilié au GCRAI en adoptant la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie l'optimisation par les communautés de la gestion à des fins agricoles des faibles ressources en eau en Asie de l'Ouest et en Afrique du Nord, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

b) **Dons d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI**

57. Le Conseil d'administration examine les propositions de dons présentées dans le document EB 2003/80/R.39, et convient de soutenir deux programmes de recherche agricole destinés à être réalisés par des centres non affiliés au GCRAI en adoptant les résolutions suivantes:

“DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de soutien au renforcement des capacités du ROPPA, accordera un don ne dépassant pas quatre cent mille dollars des États-Unis (400 000 USD) au Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président. ”

“DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de développement de l'AFRACA 2004-2007, accordera un don ne dépassant pas un million cent soixante mille dollars des États-Unis (1 160 000 USD) à l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

c) **Don d'assistance technique en faveur de la Coalition internationale pour l'accès à la terre à l'appui de ses programmes, activités de partenariat et services**

58. Le Conseil d'administration examine la proposition de don contenue dans le document EB 2003/80/R.40, et approuve le don d'assistance technique en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE que le Fonds accordera à la Coalition internationale pour l'accès à la terre, à l'appui de ses programmes, activités de partenariats et services globaux, un don d'assistance technique ne dépassant pas cinq cent mille dollars des États-Unis (500 000 USD) pour la période allant du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004, selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

L. Activités prévues au titre des projets (point 13 de l'ordre du jour)

59. Le Conseil d'administration examine le document relatif aux activités prévues au titre des projets pour 2003 et 2004, (document EB 2003/80/R.41), et prend note des informations qui y sont

données sur les projets et programmes entrés dans la réserve et sur les COSOP en cours d'établissement ou prévus pour 2004.

M. Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique) (point 14 de l'ordre du jour)

60. Le Conseil d'administration examine le rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique) (document EB 2003/80/R.42), et note que le calendrier prévu pour l'exécution complète du Programme est en cours de révision pour prendre en compte des enseignements tirés en 2003. Le Conseil note également que le rapport intérimaire sera présenté à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs.

N. Rapport sur le plan d'action FIDA V (2000-2002) (point 15 de l'ordre du jour)

61. Le Conseil d'administration examine le rapport sur le plan d'action FIDA V (2000-2002) (document EB 2003/80/R.43), notant qu'il s'agit du rapport final sur l'état d'avancement général de la mise en œuvre du plan d'action.

O. Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 16 de l'ordre du jour)

62. Le Conseil d'administration prend note du rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (document EB 2003/80/R.44) et recommande que ce rapport soit soumis à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs.

P. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre (point 17 de l'ordre du jour)

63. Le Conseil d'administration examine le rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre (document EB 2003/80/R.45) et recommande que ce rapport soit présenté à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs.

Q. Autres questions (point 18 de l'ordre du jour)

a) **Programme multidonateurs de la Banque interaméricaine de développement et du Fonds international de développement agricole pour l'éradication de la pauvreté rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes**

64. Le Conseil d'administration prend note des informations sur le Programme multidonateurs de la Banque interaméricaine de développement et du Fonds international de développement agricole pour l'éradication de la pauvreté rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes figurant dans le document EB 2003/80/R.46.

b) **Accord de coopération avec le Secrétariat du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique**

65. Le Conseil d'administration approuve la recommandation visant l'établissement d'un accord de coopération avec le Secrétariat du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique formulée dans le document EB 2003/80/R.47.

c) Délégation de pouvoirs pour l'établissement de fonds d'affectation spéciale multidonateurs

66. Le Conseil d'administration examine le document EB 2003/80/R.50 et recommande la présentation à la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs de la proposition tendant à déléguer au Conseil d'administration les pouvoirs du Conseil des gouverneurs pour l'établissement de fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

d) Projet d'ordre du jour provisoire et programme des activités de la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs

67. Le Conseil d'administration examine le programme des activités de la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs et approuve l'ordre du jour provisoire révisé de cette session, présenté dans le document EB 2003/80/R.48. Concernant l'ordre du jour, il demande qu'un document d'information sur l'état d'avancement de l'élaboration et de l'exécution du SAFFP soit présenté au Conseil des gouverneurs.

e) Dates des sessions du Conseil d'administration en 2005

68. Le Conseil d'administration examine le document EB 2003/80/R.49 et approuve les dates de ses sessions de 2005 telles qu'elles sont indiquées ci-après:

Quatre-vingt-quatrième session	Mercredi 20 et jeudi 21 avril 2005
Quatre-vingt-cinquième session	Mercredi 14 et jeudi 15 septembre 2005
Quatre-vingt-sixième session	Mercredi 14 et jeudi 15 décembre 2005

f) Approbation de la diffusion des documents

69. Le Conseil d'administration approuve la mise en circulation des documents présentés à sa quatre-vingtième session et note que ces documents seront ensuite diffusés sur le site public web du FIDA.

a

IFAD

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Executive Board – Eightieth Session

Rome, 17-18 December 2003

**LIST OF PARTICIPANTS AT THE EIGHTIETH SESSION
OF THE EXECUTIVE BOARD**

**LISTE DES PARTICIPANTS À LA QUATRE-VINGTIÈME SESSION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 80º PERÍODO DE SESIONES
DE LA JUNTA EJECUTIVA**

Member
Membre
Miembro

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST A

Canada

Charles PARKER
Counsellor (Development)
Alternate Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

France

Alain GUILLOUËT
Ministre Conseiller
Chef de la Mission économique
Ambassade de France en Suisse
Berne

Germany

Bernd DUNNZLAFF
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Italy

Augusto ZODDA
Directeur général
Affaires générales, personnel et
processus organisationnels
Ministère de l'économie et des finances
Département du Trésor
Rome

Ireland

John Francis COGAN
Ambassador of Ireland to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Belgium

Bernard DE SCHREVEL
Premier Secrétaire
Coopération internationale
Représentant permanent suppléant
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

Switzerland

Lothar CAVIEZEL
Ministre
Représentant permanent de la
Confédération suisse
auprès du FIDA
Rome

Austria

Klaus OEHLER
Deputy Director
International Finance Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

Member
Membre
Miembro

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST A (CONT'D)

Japan

Masaharu SATO
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Netherlands

Jeroen T.M.G. STEEGHS
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of The Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Sweden

Margaretha ARNESSON-CIOTTI
Programme Officer
Royal Swedish Embassy
Rome

United States

Mark M. JASKOWIAK
Director
Office of Specialized
Development Institutions
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Denmark

Kristian HOJERSHOLT
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

United Kingdom

Peter REID
First Secretary (Senior Rural
Livelihoods Adviser)
Alternate Permanent Representative
of the United Kingdom to
the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Norway

Margaret SLETTEVOLD
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Australia

Member
Membre
Miembro

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST B

Kuwait

Hesham I. AL-WAQAYAN
Deputy Director-General
Operations and Disbursement
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

United Arab Emirates

Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI
Assistant Director
Revenue Department
Ministry of Finance and Industry
Dubai

Nigeria

Gabriel LOMBIN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Saudi Arabia

Ahmad Ben Souleiman AL-AQUIL
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Indonesia

Natigor SIAGIAN
Assistant Minister for Agriculture
Director of the Bureau for
International Cooperation
Department of Agriculture
Jakarta

Venezuela

Víctor MEJÍAS MORONTA
Vicepresidente de Inversiones y
Cooperación Internacional
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Algeria

Larbi BOUMAZA
Directeur d'études
Direction générale du budget
Ministère des finances
Alger

Member
Membre
Miembro

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST C
SUB-LIST C1 - Africa

Cameroon

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

Sudan

Mohamed Hassan JUBARA MOHAMED
Director-General
International Cooperation and
Investment Administration
Ministry of Agriculture and Forestry
Khartoum

Egypt

Mariam MOUSA
Minister Plenipotentiary
for Agricultural Affairs
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Mozambique

Carla Elisa MUCAVI
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Mozambique
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

LIST C

SUB-LIST C2 - EUROPE, ASIA AND THE PACIFIC

China

LU Xiaoping
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of People's Republic of China
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

Pakistan

Ahmed JAWAD
Joint Secretary (Banks)
Economic Affairs Division
Ministry of Finance and
Economic Affairs
Islamabad

**Member
Membre
Miembro**

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

LIST C

SUB-LIST C2 - EUROPE, ASIA AND THE PACIFIC (CONT'D)

India

Govindan NAIR
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of India to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Romania

Ioan PAVEL
Conseiller
Direction pour les Nations Unies
Ministère des affaires étrangères
Bucarest

LIST C

SUB-LIST C3 - LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN

Brazil

Benvindo BELLUCO
General Coordinator for Policies
with Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget
and Management
Brasilia, D.F.

Panama

Pedro Adán GORDÓN
Embajador de la República
de Panamá ante el FIDA
Roma

Mexico

Víctor Hugo MORALES MELÉNDEZ
Consejero
Representante Permanente Adjunto
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Argentina

Ariel FERNÁNDEZ
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

**LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À SA QUATRE-VINGTIÈME SESSION**

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2003/80/R.1/Rev.2	2	Ordre du jour provisoire
EB 2003/80/R.1/Rev.2/Add.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2003/80/R.2	3	Rapport sur l'état d'avancement de l'application du système d'allocation fondé sur la performance
EB 2003/80/R.3	3	Rapport du groupe d'étude sur le Système d'allocation fondé sur la performance
EB 2003/80/R.4	4	Programme pilote relatif à la présence sur le terrain
EB 2003/80/R.5 + Corr.1* + C.R.P.1	5	Politique du FIDA en matière de dons
EB 2003/80/R.6	6	Cadre directeur pour un système de gestion des résultats applicable aux programmes par pays appuyés par le FIDA
EB 2003/80/R.7	7 a) i)	Compte rendu de la troisième session extraordinaire du Comité de l'évaluation
EB 2003/80/R.8	7 a) ii)	Rapport du Président du Comité de l'évaluation
EB 2003/80/R.9	7 b)	Deuxième rapport sur l'état d'avancement de l'évaluation externe indépendante du FIDA
EB 2003/80/R.10 + Add.1	8 a)	État des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2003/80/R.11 + Add.1	8 b)	État des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2003/80/R.12 + Add.1	8 c)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2003
EB 2003/80/R.13 + Corr.1	8 d) i)	Sécurité des placements
EB 2003/80/R.14	8 d) ii)	Examen de la gestion de bilan
EB 2003/80/R.15 + Add.1	8 e)	Ressources disponibles pour engagement
EB 2003/80/R.16/Rev.1	8 f)	Programme de travail et budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2004
EB 2003/80/R.17	8 g)	Rapport du Comité d'audit

ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2003/80/R.18	9	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés: Propositions pour la République démocratique du Congo et le Burkina Faso, et rapport de situation 2003
EB 2003/80/R.19	10 a)	Arménie: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2003/80/R.20	10 b)	Colombie: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2003/80/R.21	10 c)	Pakistan: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2003/80/R.22	10 d)	Sierra Leone: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2003/80/R.23	10 e)	Tanzanie, République-Unie de: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2003/80/R.24 +Add.1 + Sup.1	11 a) i)	Guinée: Projet d'appui au développement rural de Basse Guinée Nord
EB 2003/80/R.25+Add.1 + Sup.1	11 a) ii)	Mauritanie: Programme de développement durable des oasis
EB 2003/80/R.26+Add.1 + Sup.1	11 a) iii)	Sierra Leone: Projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire
EB 2003/80/R.27+Add.1 + Sup.1	11 b) i)	Kenya: Projet de développement communautaire dans le district du Nyanza Sud
EB 2003/80/R.28+Add.1 + Sup.1	11 b) ii)	Madagascar: Programme de promotion des revenus ruraux
EB 2003/80/R.29+Add.1 + Sup.1	11 b) iii)	Mozambique: Programme d'appui au financement rural
EB 2003/80/R.30+Add.1 + Sup.1	11 c) i)	Cambodge: Projet de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng
EB 2003/80/R.31+Add.1 + Sup.1	11 e) iii)	République de Moldova: Projet de relance agricole
EB 2003/80/R.32+Add.1 + Sup.1	11 c) ii)	Inde: Projet d'amélioration des moyens d'existence dans l'Himalaya
EB 2003/80/R.33	11 c) iii)	Pakistan: Programme de développement communautaire

ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2003/80/R.34+Add.1 Sup.1	+ 11 d) i)	Mexique: Projet de renforcement du programme national pour les microbassins versants
EB 2003/80/R.35+Add.1 Sup.1	+ 11 d) ii)	Venezuela: Projet de développement rural durable dans les zones semi-arides des États de Falcón et de Lara (PROSALAFI II)
EB 2003/80/R.36+Add.1 Sup.1	+ 11 e) i)	Algérie: Projet de développement rural des zones montagneuses du nord de la Wilaya de M'sila
EB 2003/80/R.37+Add.1 Sup.1	+ 11 e) iv)	Soudan: Projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash
EB 2003/80/R.38	12 a)	Don d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 2003/80/R.39	12 b)	Dons d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2003/80/R.40	12 c)	Don d'assistance technique à la Coalition internationale pour l'accès à la terre à l'appui de ses programmes, activités de partenariat et services
EB 2003/80/R.41	13	Activités prévues au titre des projets 2003-2004
EB 2003/80/R.42	14	Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)
EB 2003/80/R.43	15	Rapport sur le Plan d'action FIDA V (2000-2002)
EB 2003/80/R.44	16	Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
EB 2003/80/R.45	17	Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre
EB 2003/80/R.46	18 a)	Programme multidonateurs de la Banque interaméricaine de développement et du Fonds international de développement agricole pour l'éradication de la pauvreté rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes
EB 2003/80/R.47	18 b)	Accord de coopération avec le Secrétariat du NEPAD
EB 2003/80/R.48	18 d)	Projet d'ordre du jour provisoire et programme des activités de la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs
EB 2003/80/R.49	18 e)	Dates des sessions du Conseil d'administration en 2005

ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2003/80/R.50	18 c)	Délégation de pouvoirs pour l'établissement de fonds d'affectation spéciale multidonateurs
EB 2003/80/R.51	11 e) ii)	Liban: Mémoire du Président relatif au programme de financement rural coopératif (prêt n° 569-LB) – Report de la date d'entrée en vigueur du prêt
EB 2003/80/R.52	4	Groupe de travail ad hoc du Conseil d'administration sur le programme pilote relatif à la présence sur le terrain - Rapport du Président
EB 2003/80/INF.1		Arrangements pour la quatre-vingtième session du Conseil d'administration
EB 2003/80/INF.2/Rev.1		Liste des fonctionnaires du FIDA chargés de la préparation des exposés des options et stratégies d'intervention par pays ainsi que des propositions de prêts, de dons et d'allègement de dette présentés à la quatre-vingtième session du Conseil d'administration
EB 2003/80/INF.3		Adhésion du FIDA à l'accord de partenariat stratégique pour l'application de la CCD dans les républiques d'Asie centrale
EB 2003/80/INF.4		Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation
EB 2003/80/INF.5		Mise en oeuvre du premier cycle du Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural au Cap-Vert financé au titre du Mécanisme flexible de financement
EB 2003/80/INF.6		Liste provisoire des participants à la quatre-vingtième session du Conseil d'administration
EB 2003/80/INF.7	4	Programme pilote relatif à la présence sur le terrain 2004- 2007 – Notes de présentation des initiatives
EB 2003/80/INF.8		Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts
EB 2003/80/INF.9*	7 a) i)	Bulletin du Président - Politique du FIDA en matière d'évaluation
EB 2003/80/INF.10		Discours de clôture prononcé par le Président Båge à la quatre-vingtième session du Conseil d'administration
EB 2003/80/INF.11		Résumé des propositions de projets, programmes et dons examinées par le Conseil d'administration

* En anglais seulement

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingtième session

Rome, 17-18 décembre 2003

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Système d'allocation fondé sur la performance
4. Présence du FIDA sur le terrain et capacités dans les pays
5. Politique du FIDA en matière de dons
6. Cadre directeur pour un système de gestion des résultats
7. Évaluation
 - a) Rapports du Comité de l'évaluation
 - b) Deuxième rapport sur l'état d'avancement de l'évaluation externe indépendante du FIDA

8. Questions financières
 - a) État des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
 - b) État des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
 - c) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2003
 - d) Examen du portefeuille de placements
 - i) Sécurité des placements
 - ii) Examen de la gestion de bilan
 - e) Ressources disponibles pour engagement
 - f) Programme de travail et budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2004
 - g) Rapport du Comité d'audit
9. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
10. Exposés des options et stratégies d'intervention par pays
 - a) Arménie
 - b) Colombie
 - c) Pakistan
 - d) Sierra Leone
 - e) Tanzanie, République-Unie de
11. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Afrique I
 - i) Guinée: Projet d'appui au développement rural de Basse Guinée Nord
 - ii) Mauritanie: Programme de développement durable des oasis
 - iii) Sierra Leone: Projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire
 - b) Afrique II
 - i) Kenya: Projet de développement communautaire dans le district de Nyanza Sud
 - ii) Madagascar: Programme de promotion des revenus ruraux
 - iii) Mozambique: Programme d'appui au financement rural
 - c) Asie et Pacifique
 - i) Cambodge: Projet de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Prey Veng et Svay Rieng
 - ii) Inde: Projet d'amélioration des moyens d'existence dans l'Himalaya
 - iii) Pakistan: Programme de développement communautaire
 - d) Amérique latine et Caraïbes
 - i) Mexique: Projet de renforcement du programme national pour les microbassins versants
 - ii) Venezuela: Projet de développement rural durable dans les zones semi-arides des États de Falcón et de Lara (phase II)

- e) Proche-Orient et Afrique du Nord
 - i) Algérie: Projet de développement rural des zones montagneuses du nord de la Wilaya de M'Sila
 - ii) Liban: Mémoire du Président relatif au programme de financement rural coopératif (prêt n° 569-LB) – Report de la date d'entrée en vigueur du prêt
 - iii) République de Moldova : Projet de relance agricole
 - iv) Soudan: Projet de rétablissement de moyens de subsistance durables dans la région du Gash

- 12. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Don d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI
 - b) Dons d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
 - c) Don d'assistance technique en faveur de la Coalition internationale pour l'accès à la terre à l'appui de ses programmes, activités de partenariat et services

- 13. Activités prévues au titre des projets

- 14. Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)

- 15. Rapport sur FIDA V: plan d'action (2000-2002)

- 16. Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

- 17. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre

- 18. Autres questions
 - a) Programme multidonateurs de la Banque interaméricaine de développement et du Fonds international de développement agricole pour l'éradication de la pauvreté rurale en Amérique latine et dans les Caraïbes
 - b) Accord de coopération avec le Secrétariat du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
 - c) Délégation de pouvoirs pour l'établissement de fonds d'affectation spéciale multidonateurs
 - d) Programme d'activités et ordre du jour provisoire de la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs
 - e) Dates des sessions du Conseil d'administration en 2005
 - f) Approbation de la diffusion des documents